

CYCLE CINÉMATOGRAPHIQUE REGGANE MON AMOUR À RIADH EL FETH

« Assistance à peuple en danger, une urgence ! »

AU-DELÀ des différends politiques, c'est l'humain qu'il faut sauver avant tout...

O. HIND

Reggane mon amour, est un cycle cinématographique dédié à la mémoire des victimes des essais nucléaires de l'armée française, effectués dans une partie du Sahara algérien. Après la France, ces films sont dévoilés ici en Algérie après avoir suscité des remous outre-mer. En effet, des vétérans français, parmi ceux qui en restent, ayant vécu cette singulière expérience en Algérie et subi ses méfaits, tentent aujourd'hui de se faire indemniser. En se constituant en association civile portant plainte contre X. Une loi a été présentée à l'Assemblée nationale française. Pas si facile, puisque la plupart des plaintes sont rejetées. Aujourd'hui, un pan de ce voile est levé ici. Le premier film qui a ouvert ce cycle organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) est le documentaire *Vent de sable* du réalisateur algérien, Larbi Benchiha. Selon lui, deux autres films sont en cours de réalisation sur le même sujet.

Dans *Vent de sable*, Larbi Benchiha remémore les faits, à travers des témoignages d'anciens vétérans français des essais nucléaires et de représentants de la population locale ayant vécu l'explosion de la bombe atomique un 13 février de l'année 1960. Durant près d'une heure, les personnes interviewées ont raconté avec tristesse et amertume les événements vécus ainsi que les séquelles apparues, des années après, sur leur état de santé. Ils ont tous appelé à une indemnisation et surtout à une reconnaissance



Le réalisateur Larbi Benchiha

de la part de la France. D'autres spécialistes et experts scientifiques ont réclamé les plans des zones contaminées afin de parvenir à les baliser et réduire les risques de radiation. Le réalisateur remonte aux sources de cette vision apocalyptique, dans le Sud-Ouest algérien, où une explosion terrible avala le ciel, fit trembler la terre, et aveugla les yeux. 17 explosions nucléaires en tout ont été effectuées par la France, mais le nombre avoisinerait les 57 essais. Sur les traces du crime, le réalisateur s'interroge, enquête.

Souvenirs traumatiques chez les survivants, toujours vivaces près d'un demi-siècle après. En face, des

dossiers couverts par le secret-défense, le recours à des arguties administratives et juridiques et aucune étude épidémiologique sur les effets néfastes de ces explosions nucléaires. Pendant ce temps, la radioactivité persiste, car l'effet du plutonium sera présent pendant des siècles, voire des millénaires. En présence de la ministre de la Culture, le réalisateur a tenté de sensibiliser le public. Il était accompagné aussi, samedi, de Gérard Ruot qui, à l'époque, avait 20 ans. C'était un appelé du contingent. Un dissident. Il confie s'être exposé aux essais nucléaires à cette époque où il travaillait à Hamoudia, une base militaire à 7 ou 8 kilomètres du point zéro. « J'ai séjourné sur le site contaminé pendant près de 13 mois. On m'a dit d'aller au Sahara. Je n'étais ni formé, ni informé de ce qui se passait là-bas. » M. Huot vit depuis 1985 en Algérie où il essaie, par le biais d'une association, de sensibiliser la nouvelle génération sur les effets funestes de la bombe nucléaire.

Et de faire remarquer : « Ce qui me chagrine est que la France a trompé ses enfants. Sans jeter de l'huile sur le feu, la France est certes coupable, on ne peut changer les choses qui ont eu lieu, par contre, je crois en la collaboration technique entre la France et l'Algérie, autrement dit réparer ce qui a été fait à

Reggane et à In Ekker. » En effet, combien de bébés nés avec des malformations, d'aveugles et de cas de cancers continueront-ils à « hanter » ces populations sans que l'Etat français fasse quelque chose ? Car ce vent de sable continue d'avancer. « Il avait atteint la Libye », nous apprend-on. Il a touché les habitations qui se trouvaient à proximité des lieux des essais, dont la plus proche était à peine à 40 kilomètres. Aujourd'hui, rien n'a été fait sur le terrain pour mesurer le taux de radioactivité existant.

Le documentaire de Benchiha a démontré qu'il en reste encore. Cela veut dire que la faune et la flore sont contaminées et tout l'environnement est pollué ! Débarrassant leurs matériaux et laboratoires à la hâte, les Français laisseront le Sahara jonché de débris hautement toxiques et contaminés où la population, pour la plupart pauvre, a vite fait de récupérer certains tas de ferraille pour servir notamment comme toiture des maisons.

« Cette zone reste en danger. On peut l'interdire d'accès, en délimitant l'espace, mais on ne peut arrêter ou interdire le vent de souffler, car une particule dans le mécanisme ou le poumon par exemple et ce sont des maladies dues à la radioactivité qui peuvent se déclarer 10, 30 ou 40 ans après. Or, on ne sait pas si les gens de Reggane développent plus de pathologies que dans le reste du pays. Les médecins dans les hôpitaux eux-mêmes ne savent pas, faute de recherches et de statistiques. » Et de renchérir : « Tant qu'on ne fait rien, le drame persistera. Il ne faut pas compter sur l'Etat français, il faut commencer par décontaminer

ces lieux. Pour mesurer aussi l'ampleur des dégâts écologiques, il est nécessaire d'avoir accès aux archives militaires, aussi bien en France qu'en Algérie. » L'autre témoignage de M. Ahmed Hamdi est édifiant. Né en 1937, il avait en ce temps-là 23 ans, a-t-il précisé. Il était secrétaire du chef d'armes. Ce dernier avait sommé toute la population de s'enfermer chez elle en obstruant complètement leur maison pour empêcher qu'un rayon radio-actif puisse s'infiltrer à l'intérieur de la maison. « Le jour de l'explosion, la lumière était tellement forte, qu'on pouvait repérer une aiguille à même le sol ! Nous apprendrons que des militaires étaient morts, sous le souffle de l'explosion, sur place. Le lendemain, on est venu nous démentir cette information en nous menaçant de ne rien divulguer de cette affaire. » La fille de M. Hamadi qui est gynécologue lui a fait part de tous les cas de malformations génétiques constatés ces dernières années.

« Même les dattiers ne donnent plus de dattes comme avant. On veut savoir ce qui se passe, qu'on vienne enquêter pour ne plus se sentir abandonné, isolé... », a-t-il dit. Produit par des Français, ce film que le réalisateur espère présenter à la Télévision algérienne, s'il le faut gratuitement, sera de nouveau projeté demain, à 17h, à la cinémathèque d'Oran. Le cycle s'est poursuivi hier, par le film *Gerboise Bleue* de Djamel Ouahab, récemment diffusé en France. Le cycle s'achève ce soir, à 18h, avec le documentaire historique de feu Azzedine Meddour, *Combien je vous aime*.

O. H.

Publicité

RENOUVELLEMENT D'ASSOCIATION

Conformément à la loi 90-31 du 04 décembre 1990 relative aux associations, l'an deux mille neuf et le 30/01/2009, il a été procédé au renouvellement de l'Association des parents d'élèves CEM Ikedjan, wilaya de Béjaïa

Il a été désigné comme suit :

Président : Lamerani Hamou
S.G. : Tidadini Allaoua
Trésorier : Alimirna Ali

AC09/393

Etude notariale n°2326 de Maître Salmi Farida
Rue des frères Mameri, Boghni

MODIFICATION STATUTAIRE DE LA SARL DÉNOMMÉE

«Cimenterie de Kabylie C.K. Siège social Route nationale n° 30, Mechtras, commune de Mechtras, daïra de Boghni, wilaya de Tizi Ouzou. Capital social 100 000,00 DA.

Aux termes d'un acte reçu en l'étude le 24/01/2009, il a été décidé la modification des statuts de la SARL dénommée Cimenterie de Kabylie C.K» comme suit : Augmentation du capital social de cent mille dinars algériens (100 000,00 DA) à six millions de dinars algériens (6 000 000,00 DA) en incorporant les comptes courant des associés, comme il a été désigné M. Moumou Mustapha, cogérant de ladite société pour une durée illimitée.

Dépôt légal sera effectué auprès de l'antenne locale du CNRC, wilaya de Tizi Ouzou.

Pour avis, le notaire

AC09/392

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Office des publications universitaires
O. P. U.

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

L'Office des publications universitaires informe les soumissionnaires que les lots n° 02 et n° 03 de l'avis d'appel d'offres national et international restreint n° 01/OPU/2008 ayant pour objet la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements d'imprimerie, a été déclaré infructueux.

L'Expression le 25/02/2009 - ANEP 752 891

SONELGAZ-DISTRIBUTION CENTRE SPA

Société par actions au capital social de 16 milliards de DA

Direction de la distribution de Blida
Division exploitation électricité
Service contrôle exploitation
N° 368/2009

Sonelgaz, Direction de la distribution de Blida, entreprend des travaux de maintenance et de consolidation du réseau électrique. Par conséquent, la fourniture de l'énergie électrique sera interrompue la journée du 25/02/2009 de 09h00 à 10h00 au niveau des localités suivantes.

Bougara - Ecole Labaziz - Ghabet Zaouech - Route d'Alger - Marché de gros.

La Direction de la distribution de Blida est à votre disposition pour de plus amples informations. Sonelgaz s'excuse pour les désagréments causés.

P/Le directeur de la distribution

L'Expression le 25/02/2009 - ANEP 753 946

SONELGAZ-DISTRIBUTION CENTRE SPA

Société par actions au capital social de 16 milliards de DA

Direction de la distribution de Blida
Division exploitation électricité
Service contrôle exploitation
N° 370/2009

Sonelgaz, Direction de la distribution de Blida, entreprend des travaux de maintenance et de consolidation du réseau électrique à partir du poste source de Blida sis route de Béni Tamou. Par conséquent, nous informons notre aimable clientèle d'éventuelles perturbations de l'énergie électrique en partie du centre-ville de Blida, durant la journée du vendredi 27/02/2009 de 9h00 à 11h00.

La Direction de la distribution de Blida est à votre disposition pour de plus amples informations. Sonelgaz s'excuse pour les désagréments causés.

P/Le directeur de la distribution

L'Expression le 25/02/2009 - ANEP 753 944

POPULAR AND DEMOCRATIC ALGERIAN REPUBLIC

Ministry of superior education and scientific research
University publications office
O.P.U.

UNSUCCESSFULL NOTICE

University publications office inform the bidders that the lots n°02 and n°03 of the restricted national and international tender n°01/OPU/2008 aimed supply, installation and commissioning of printing equipment, were declared unsuccessful.

L'Expression le 25/02/2009 - ANEP 752 891